

Dans les pas de Félix Leclerc à l'Île d'Orléans

Un « espace » identitaire à conserver et à réinventer



Plan triennal 2020-2023
de la Fondation Félix-Leclerc

■ Table des matières

La mission de la Fondation	1
Mot du président du conseil d'administration de la Fondation Félix-Leclerc	3
Mot de la fondatrice et directrice honoraire de l'Espace Félix-Leclerc	5
Félix Leclerc	7
Un devoir de mémoire : les célébrations commémoratives de 2014	9
L'héritage et l'actualité de Félix Leclerc	10
La Fondation Félix-Leclerc, un outil de valorisation	11
L'Espace Félix-Leclerc : un portrait des lieux	12
La situation financière de la Fondation : la gestion des risques et des opportunités	14
Un diagnostic d'entreprise et des valeurs à défendre	15
Des administrateurs bénévoles toujours prêts à prendre le relais	16
Le nécessaire pari du développement et ses modalités	17
Les grandes orientations du Plan triennal 2020-2023	18
Un projet. Des projets	19
Sommaire des budgets requis pour réaliser les projets de la Fondation	22
Les nouveaux horizons de l'Espace Félix-Leclerc	23

■ Le conseil d'administration de la Fondation Félix-Leclerc

John R. Porter, président
Pierre Lahoud, vice-président
Michel Dallaire, trésorier
Johanne Tremblay, secrétaire
Bernard Cliche, administrateur
Steve Couture, administrateur
Steve Desgagné, administrateur
Dany Martel, administratrice
Annie Talbot, administratrice
Jules Turcotte, administrateur

Textes

John R. Porter

Saisie des textes

Johanne Tremblay

Recherche documentaire

John R. Porter et Johanne Tremblay

Recherche iconographique

Pierre Lahoud

Conception graphique

Jean-René Caron

ISBN 978-2-9814850-1-4

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

La mission de la Fondation

« Perpétuer la mémoire et l'œuvre de Félix Leclerc (1914-1988) »

... en contribuant à leur rayonnement national et international à partir de l'Île d'Orléans, son lieu identitaire par excellence depuis 1970, avec comme épïcentre l'Espace qui, depuis 2002, porte son nom à l'entrée du village de Saint-Pierre (bâtiment et terrains aménagés ouverts sur le fleuve Saint-Laurent). La connaissance, la reconnaissance, l'appropriation et la transmission de ce patrimoine (chanson, poésie, théâtre et valeurs écologiques) sont au cœur de la mission patrimoniale, des objectifs et des initiatives que poursuit notre fondation de concert avec différents partenaires privés et publics depuis 1983.





Fruit d'une réflexion collégiale menée depuis l'automne 2018, le présent document précise les assises historiques, les objectifs, le cheminement et les horizons d'une fondation au service de l'œuvre, des valeurs, de la mémoire et de l'actualité de Félix Leclerc qui, rappelons-le, fut désigné « personnage historique » par le Gouvernement du Québec en 2014, l'année du centenaire de sa naissance.



■ Mot du président

du conseil d'administration de la Fondation Félix-Leclerc

En 2023, la Fondation Félix-Leclerc aura 40 ans. Dans cette perspective, elle a le devoir de réinventer son patrimoine dans le sillage de tout ce qu'elle a accompli à ce jour grâce au concours généreux de fidèles partenaires.

Ce plan stratégique ou plan triennal 2020-2023 vient donc baliser les différents sentiers que mes collègues administrateurs et moi proposons d'emprunter afin de continuer à mieux servir la mémoire et l'œuvre multiforme de Félix Leclerc.

Cette mission collective, nous souhaitons l'accomplir de concert avec tous les amis de Félix, qu'ils soient de l'Île d'Orléans ou d'ailleurs, dans un esprit d'accueil et de partage, deux valeurs qui étaient chères à ce grand créateur, poète et chansonnier.

Quel que soit votre statut et quelle que soit l'échelle de vos moyens, nous vous invitons à faire la différence en participant à ce projet inspirant dans les pas de Félix Leclerc.

John R. Porter, C.M., O.Q., Ph.D.



C'EST BEAU LA VIE

C'est beau la vie,
Comme un nœud dans le bois
C'est bon la vie,
Ses os creux de la main
Fragile aussi,
Même celle du roi
C'est dur la vie,
Tous ses congresses liés

Plus l'œuvre, l'échange et l'expérience de l'art
et plus le regard se nourrit. Ce thème est devenu
l'essence d'un espace d'exposition et de dialogue.
Le lieu et le spectacle, le regard et l'expérience,
la relation et les médiateurs ont été
révisités, avec le dialogue et le rôle de l'art

C'EST BEAU L'AMOUR



PASSAGE D'UN
REVENANT



■ Mot de la fondatrice et directrice honoraire

de l'Espace Félix-Leclerc

Je me réjouis du nouveau souffle de la Fondation et de ses projets de développement. Ma famille et moi nous ferons un plaisir de jouer un rôle facilitateur pour les initiatives nouvelles dont fait état le présent document. À titre de guide et de digne fille de Félix, je me vois déjà accueillir des ribambelles de jeunes à l'Espace Félix-Leclerc pour partager mes beaux souvenirs avec eux.

Nathalie Leclerc



■ Félix Leclerc

Né le 2 août 1914 à La Tuque

Décédé le 8 août 1988 à l'Île d'Orléans

Prix Denise-Pelletier (1977)

« De son enfance à La Tuque, au sein d'une famille de onze enfants, il tire le suc du bonheur, un amour de la musique, une inspiration venue de la nature, des saisons, du pays qu'il porte en lui, et qu'il saura si bien traduire en mots.

D'abord annonceur et scripteur à la radio, comédien et auteur, Félix Leclerc sut séduire, par sa voix et son accent, l'imprésario français Jacques Canetti. Il part pour Paris en 1950 où il chante des fables dans lesquelles il est question de l'eau, de la terre et du feu, de bals et de châteaux, de femmes amoureuses et d'homme travailleurs. Sa voix nostalgique envoûte, sa poésie tragique parle au cœur. Son succès est foudroyant et, en 1951, il reçoit « Le Grand Prix du disque français » avec la chanson *Moi, mes souliers*.

Félix Leclerc devient un personnage mythique ; ancêtre de tous les chansonniers-poètes québécois, il est aussi l'inspiration de grands auteurs-compositeurs-interprètes qui, comme Brassens et Brel, proclamèrent lui devoir le courage d'avoir osé se faire entendre.

Tous reconnaissent sa liberté, sa force tranquille, sa parole vraie et juste. Sensible aux douleurs humaines, philosophe et moraliste, il manie un humour ironique et raffiné pour pointer du doigt nos faiblesses, nos lâchetés et nos mesquineries.

Entre 1943 et 1978, Félix Leclerc publie pièces de théâtre, fables, romans et recueils dont *Pieds nus dans l'aube* (1946), *Moi, mes souliers* (1955) et *Le Petit Livre bleu de Félix* (1978). Récipiendaire de nombreux prix et décorations, géant de notre histoire collective récente, portant haut le drapeau d'un pays qu'il veut libre, il exprimera sans ambages sa colère d'après le référendum.

Malgré la célébrité, l'homme, tel que dépeint par Doris Lussier, garde sa simplicité : « Il y avait deux Félix. L'homme public était plein d'une discrète humilité. [...] Sa gloire le gênait. Mais dans l'intimité, loin des feux de la rampe, il était d'une exubérance, d'une gaieté contagieuse, d'une poésie délirante. »

La mémoire de Félix Leclerc, assurée par son œuvre, reste vivante grâce à deux prix Félix-Leclerc (chanson et poésie) et à la Fondation Félix-Leclerc. »

Janette Biondi dans *Les Prix du Québec au XX^e siècle*,
Domaine culturel, 2001, p. 103.



En 2014, on désignait Félix Leclerc « personnage historique » en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Plus tôt, en 1985, il avait reçu le titre et la médaille de Grand officier de l'Ordre national du Québec.

■ Un devoir de mémoire :

les célébrations commémoratives de 2014



Félix Leclerc
Un héritage en images

2014 aura constitué un temps fort dans la reconnaissance publique de l'héritage de Félix Leclerc, le centenaire de sa naissance donnant lieu à de nombreuses initiatives, notamment à l'Île d'Orléans, où ses ancêtres s'étaient établis dès 1662 et où il aura lui-même vécu de 1970 à sa mort en 1988.

Instituée le 25 août 1983 avec l'accord de l'artiste, la Fondation Félix-Leclerc aura naturellement joué un rôle de premier plan dans les célébrations de 2014 avec le concours de plusieurs partenaires dont Québecor, le Secrétariat à la Capitale Nationale, le ministère de la Culture et des Communications, la MRC de l'Île d'Orléans, la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans et le CLD de l'Île d'Orléans, sans oublier la participation essentielle de la famille Leclerc et du Groupe Biscuits Leclerc.

Parmi les faits marquants de 2014, mentionnons :

- La parution d'une chronologie illustrée intitulée **Félix Leclerc : un héritage en images**, un ouvrage de belle tenue mettant en lumière les hauts faits de la carrière multidisciplinaire de Félix Leclerc ainsi que les nombreux prix et distinctions auxquels son nom aura été associé.
- L'organisation d'un **colloque fédérateur** à l'UQAM dont les actes paraîtront cinq ans plus tard chez Septentrion sous le titre **Félix Leclerc. Héritage et perspectives**, un incontournable de 335 pages associées au concours de seize collaborateurs.
- Reconnaissance de Félix Leclerc comme « **personnage historique** » par le Gouvernement du Québec en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.
- Installation d'une **sculpture** représentant Félix Leclerc dans le parc faisant face à l'Espace Félix-Leclerc à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans.
- Mise en circulation en Europe d'une **exposition itinérante** consacrée à Félix Leclerc à l'initiative de sa fille Nathalie.



FÉLIX DANS LA
MÉMOIRE LONGTEMPS



L'héritage et l'actualité de Félix Leclerc

« Félix appartient à chacun de nous. »

Ces mots de Jean-Pierre Ferland témoignent bien de « l’empreinte Félix », titre d’une chronique de Richard Therrien parue dans *Le Soleil* du 9 décembre 2016 en marge d’un documentaire d’Hugo Latulippe intitulé *Félix dans la mémoire longtemps* que s’apprête alors à diffuser Télé-Québec. L’œuvre tire parti de films inédits en 8 mm trouvés dans une boîte oubliée à l’Île d’Orléans et mise à la disposition du réalisateur par la deuxième épouse de Félix Leclerc, Gaétane Morin, et leur fille Nathalie. « On y voit Félix heureux, cabotiner avec sa famille, sa femme surtout, à l’Île et aussi sur la route ». Le documentaire table également sur les témoignages convergents de nombreux artistes et personnalités ayant connu ou admiré « le patriarche de la chanson québécoise », dont Jean-Pierre Ferland, Gilles Vigneault, Guy Latraverse, François Dompierre, Richard Séguin et Denise Bombardier, mais aussi Louis-Jean Cormier, Vincent Vallières, Chloé Sainte-Marie, Yves Lambert, Monique Giroux, Betty Bonifassi et Catherine Major.

Un an plus tard, c’est le film *Pieds nus dans l’aube* du réalisateur Francis Leclerc qui est choisi pour clore le Festival de cinéma de la ville de Québec le 20 septembre. Il s’agit d’une adaptation libre du roman éponyme de Félix Leclerc où il raconte son enfance à La Tuque pendant l’entre-deux-guerres. Cosignataire du scénario avec Fred Pellerin, le cinéaste y revisite les souvenirs et l’imaginaire de son père à une époque marquée par l’éveil de la société québécoise à la modernité.

Parler de l’héritage de Félix Leclerc, c’est aussi une façon de redire son actualité, ce qu’une Monique Giroux aura réussi à merveille en 2018 avec le disque *Héritage* (GSI Musique), un vibrant hommage au poète de l’Île d’Orléans mené de concert avec le chef d’orchestre Simon Leclerc. Une merveilleuse façon de prendre la mesure de l’impact durable de Félix sur plusieurs auteurs-compositeurs-interprètes de la génération montante dont Lydia Képinski, Émile Bilodeau, Mon Doux Saigneur, Matt Holubowski, M-Mo, Sam Harvey, Éric Charland, Charles Landry, Pomme et Lou-Adriane Cassidy.

■ La Fondation Félix-Leclerc : un outil de valorisation



La Fondation Félix Leclerc a vu le jour le 25 août 1983 suivant les vœux de sa famille et avec son accord personnel. Cela dit, la gestion des archives n'aura jamais constitué une priorité, ni pour Félix ni pour les siens ! Quiconque voudra reconstituer les méandres de la Fondation au cours de ses premières années d'existence devra donc s'armer de patience...

Rappelons tout de même la pose de quelques jalons essentiels dans la dernière décennie du XX^e siècle. En 1996, la Fondation crée le prix Félix-Leclerc de la chanson en collaboration avec Les Francofolies de Montréal, l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse, le Sentier des Halles de Paris et l'Association Québec-France. L'année suivante, elle crée le Prix Félix-Leclerc de la poésie décerné à un jeune poète québécois dans le cadre du Festival international de la Poésie de Trois-Rivières. Toujours en 1997, mais dans un tout autre registre, l'une des plus importantes voies de circulation du Québec, « la 40 », est baptisée Autoroute-Félix-Leclerc (16 septembre), une dénomination qui s'inscrit dans le sillage de nombre d'écoles et de bibliothèques disséminées sur le territoire du Québec.

C'est à la même époque que fait peu à peu son chemin le rêve d'un lieu identitaire consacré à Félix quelque part sur le tour de son île. Il se concrétisera en 2002 avec l'Espace Félix-Leclerc suite à l'achat d'une terre située à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans, à l'entrée de l'Île, et grâce au soutien du Gouvernement du Québec, de l'Office du tourisme de Québec et du CLD de l'Île d'Orléans. Cette réalisation doit beaucoup au pouvoir de conviction d'une Nathalie Leclerc, au rôle facilitateur d'un Pierre Lahoud, à la détermination généreuse d'un groupe de bénévoles issus du milieu, ainsi qu'à la collaboration d'entrepreneurs locaux et au partenariat de la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans.

Pour mémoire, la Fondation Félix-Leclerc est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. À ce titre, elle peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance. C'est elle qui administre les activités de l'Espace Félix-Leclerc en gérant ses actifs et en assurant son financement.

■ L' Espace Félix-Leclerc : un portrait des lieux



Par souci d'intégration à l'environnement de l'Île d'Orléans, l'architecture de l'Espace Félix-Leclerc s'inspire de la forme d'une grange traditionnelle mais le lanterneau central de son toit est coiffé d'une girouette qui, elle, n'a rien de traditionnel : c'est la « **Coquecigrue** » (2002), porte-bonheur du lieu, une créature hybride conçue par l'artiste-sculpteur Lucienne Cornet !

Dès le départ, l'Espace Félix-Leclerc accueille une exposition permanente consacrée à Félix et à son œuvre ainsi qu'une boîte à chanson de 130 places où se produisent des personnalités de la chanson québécoise et française ainsi que des artistes de la relève. Pendant une douzaine d'années, Nathalie Leclerc sera étroitement associée au devenir de l'Espace Félix-Leclerc à titre de directrice de la Fondation. En 2014, Carine Filion prendra brièvement la relève jusqu'à l'arrivée de la directrice actuelle, Madeleine Dupuis, en janvier 2015.

C'est à cette dernière que l'on doit l'association de l'Espace Félix-Leclerc au Réseau des Organismes de Spectacles de l'Est-du-Québec (ROSEQ), cette initiative ayant à ce jour permis la présentation d'une bonne cinquantaine de spectacles. Lorsqu'il présente sa programmation estivale 2019, l'Espace Félix-Leclerc fait état d'une offre culturelle aussi diversifiée que haute en couleurs : du 21 juin à la mi-septembre se succéderont les Andréanne A. Malette, Dumas, Yoan, Lou-Adriane Cassidy, Alex Perron, Alfa Rococo, Salomé Leclerc, Kevin Parent, Korine Côté et Brigitte Boisjoli (*Journal de Québec*, 17 mai 2019).



Face à l'Espace Félix-Leclerc, de l'autre côté du Chemin Royal, se dessine une promenade longue de 2,5 km aménagée en 2013 avec le concours de l'Association forestière des deux rives (AF2R). Elle évoque la sensibilité environnementale de Félix Leclerc ainsi que son intérêt pour la flore et la faune québécoises. Incidemment, c'est non loin de l'arche d'entrée de ce parc désigné sous le nom de « **Sentier du flâneur** » qu'on voit se découper la silhouette d'un **Félix à la guitare**¹; inspiré par le paysage grandiose des Laurentides, il semble jouer des lettres et des sons pour souligner la magie du lieu (illustration en couverture).

Il reste que derrière ce beau portrait de l'Espace et de ses abords se cache une situation financière qu'on peut qualifier de préoccupante.

¹ Il s'agit d'une œuvre réalisée en 2014 par le sculpteur Daniel Saint-Martin à l'invitation de sa cousine Nathalie Leclerc (illustrée en page 9).



■ La situation financière de la Fondation : la gestion des risques et des opportunités

Pour assumer les frais associés à son fonctionnement régulier et mener à bien certaines initiatives propres à sa mission, la Fondation ne dispose pas comme d'autres entités analogues d'un fonds alimenté par un héritage initial, par des redevances ou par des droits d'auteur. Année après année, elle a dû tabler sur une large brochette de sources de financement, souvent aléatoires : revenus de location, recettes de billetterie, activités-bénéfice, appuis institutionnels ou gouvernementaux ponctuels, budgets discrétionnaires, dons de particuliers, etc². Dans ce contexte de relative fragilité, l'appui annuel récurrent de Québecor aura constitué au fil des ans une marque de confiance exceptionnelle et une invitation à poursuivre une mission inspirante même si elle se révèle parfois périlleuse.

À la longue, le sous-financement structurel de la Fondation Félix-Leclerc aura fragilisé les opérations courantes de l'Espace, obligeant

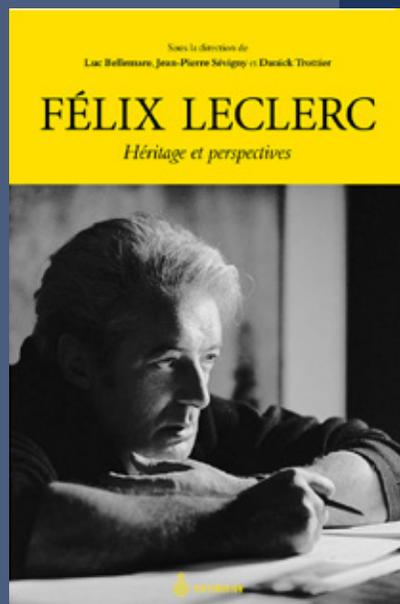
parfois sa seule ressource humaine permanente à recourir à des expédients peu profitables et accaparants, les urgences matérielles prenant dès lors le pas sur la réalisation de volets de la mission même de l'organisation. Sur les plans culturel et touristique, le pouvoir d'attraction de l'Espace Félix-Leclerc en aura naturellement souffert aux plans de l'accessibilité, de l'ancrage dans le milieu et du rayonnement à une échelle plus large.

Si on ajoute à ces enjeux les difficultés associées à un manque périodique de liquidités faute d'un fonds de prévoyance, le poids des coûts fixes, l'absence d'un budget de maintien des actifs et le gabarit insuffisant de la salle de spectacles pour assurer sa rentabilité, on conviendra de la nécessité d'un virage important pour non seulement faire en sorte que l'Espace Félix-Leclerc continue de s'inscrire dans la durée, mais pour lui permettre de connaître enfin un développement lumineux qui soit vraiment conforme à sa mission fondamentale.



Le philanthrope Pierre-Karl Péladeau, pdg de Québecor, lors d'une activité-bénéfice en 2014.

² Au cours des dernières années, la Fondation a souvent dû composer avec une insuffisance des produits sur les charges. Dans ce contexte, il est heureux qu'elle ait pour seule dette une hypothèque de 230 000 \$ sur les actifs de l'Espace Félix-Leclerc, hypothèque qu'elle rembourse par versements mensuels de 2 100 \$.



■ Un diagnostic d'entreprise et des valeurs à défendre

De concert avec les uns et les autres, j'aurai donc procédé à une sorte de diagnostic d'entreprise de manière à prendre la mesure des risques auxquels nous faisons face. Mon constat principal, c'est que l'Espace Félix-Leclerc aura connu une sorte d'assoupissement depuis le grand cru commémoratif de 2014, à défaut d'avoir été porté par un projet de fond qui transcende les tribulations associées à la recherche de fonds. Je ne compte plus le nombre de fois où notre trésorier Michel Dallaire nous aura sagement rappelé la nécessité d'augmenter nos revenus afin d'atteindre un niveau d'équilibre raisonnable. En regard d'un budget annuel oscillant autour de 160 000 \$, il aura fait état de l'urgence d'un complément de l'ordre de 50 000 \$, ne serait-ce que pour donner à la Fondation des moyens minimaux pour surnager dans l'accomplissement de sa mission au quotidien.

Une telle situation est intenable et nous invite à procéder sans délai à une sorte de refondation de l'Espace Félix-Leclerc qui tienne compte des expériences vécues par notre organisation au cours des dix-sept dernières années, sans jamais oublier tout ce qui aura été accompli par le passé dans le respect des valeurs chères à Félix Leclerc. Ces valeurs, elles sont omniprésentes au fil de l'ouvrage collectif intitulé *Félix Leclerc. Héritage et perspectives* paru récemment chez Septentrion : fidélité à la terre de nos ancêtres, respect de leur héritage, amour de la nature, esprit d'entraide, sens de l'accueil et du partage, souci des traces, respect de la langue et des mots, etc.

■ Des administrateurs bénévoles

toujours prêts à prendre le relais

Eu égard à la fragilité relative de l'Espace Félix-Leclerc, les administrateurs de sa Fondation auront dû mettre l'épaule à la roue plus souvent qu'à leur tour au cours des dix-sept dernières années. À cet égard, je tiens à saluer tout particulièrement mes prédécesseurs Armand Ferland, Marie-Claire Lévesque et Michel Bell pour avoir su, de concert avec leurs collègues administrateurs, composer avec des défis pressants et une marge de manœuvre qui aura fini par ne plus exister. C'est leur engagement bénévole indéfectible qui aura permis de maintenir à flots le vaisseau amiral de la mémoire de Félix, quitte à ce que certains mettent parfois la main au portefeuille pour faire face aux échéances, procéder à des radoubs ou maintenir certaines activités identitaires essentielles.

Dans ce contexte, les administrateurs de la Fondation ont amorcé il y a quelques années un exercice d'audit interne devant paver la voie à l'élaboration d'un plan stratégique. Un Steve Desgagné y aura déployé beaucoup d'énergie jusqu'à ce que les urgences du quotidien ne viennent monopoliser les efforts de notre groupe. À titre de nouveau président depuis juillet 2018, je me suis fait un devoir de relancer le processus face à la nécessité impérieuse de solutions à long terme. Pour tout dire, la situation vécue depuis quelques années ne pouvait plus durer. Parallèlement, j'ai procédé à un renouvellement partiel des effectifs de notre conseil d'administration en lui assurant tout à la fois une saine continuité et un apport de forces nouvelles, le tout conformément aux meilleures règles en matière de gouvernance.

Le conseil d'administration de la Fondation réunit une belle diversité de compétences, y compris en matière de gestion, des administrateurs « opérationnels » disposés à combler ponctuellement certains besoins de l'organisation compte tenu de sa petite échelle : **Bernard Cliche** est avocat ; **Steve Couture** est entrepreneur dans le secteur des technologies et du multimédia ; **Michel Dallaire** est comptable professionnel agréé ; **Steve Desgagné** œuvre dans le domaine des médias et de la production télévisuelle ; fin connaisseur de l'histoire de l'île d'Orléans, **Pierre Lahoud** est spécialisé en patrimoine ; productrice de contenus dans le secteur médiatique, **Dany Martel** est spécialisée en marketing ; **John R. Porter** possède une vaste expérience universitaire et dans le secteur muséal ; gestionnaire culturelle, **Annie Talbot** possède une expertise en philanthropie ; **Johanne Tremblay** est spécialisée en gestion du patrimoine et en muséologie ; et **Jules Turcotte** est avocat.



■ Le nécessaire pari du développement et ses modalités

J'aurai en quelque sorte annoncé les couleurs d'une Fondation renouvelée à l'occasion de la tenue de l'événement-bénéfice annuel présenté par Québecor à l'Espace Félix-Leclerc le 3 juillet 2019. Dans l'article d'Amélie Deschênes publié le lendemain dans le *Journal de Québec*, je faisais part en ces termes de notre volonté de faire rayonner la mémoire de Félix et d'élargir son territoire à partir de notre fabuleux site à l'entrée de l'Île d'Orléans : « Nous sommes dans une dynamique de développement, dans un processus de conquête. Nous devons faire en sorte que Félix Leclerc demeure toujours un grand projet ».

Pour réaliser la nouvelle vision de la Fondation, il est deux passages obligés et indissociables : le premier a trait aux fonds, le second au fond.

En matière de **fonds**, il est devenu impératif de disposer de ressources financières adéquates, à savoir un budget de fonctionnement raisonnable correspondant aux besoins de l'organisation. Pour tout dire, il nous faut sans plus tarder échapper aux pièges du court terme et nous redonner un horizon. La Fondation ne pourra pas toujours miser sur la générosité d'un Luc Fiset, comme en décembre 2019. Cette bouffée d'air frais nous aura donné un sursis et invités à actualiser nos besoins réguliers en matière de budget de fonctionnement.



Ces besoins, notre comptable les aura évalués à quelque 150 000 \$ pour respecter nos obligations financières et accomplir les différents volets de notre mission fondamentale. Si ce montant inclut un modeste fonds de prévoyance, il ne comprend pas de provision pour des projets particuliers.

Dès lors, il est évident que seul un redressement financier décisif permettra à la Fondation Félix-Leclerc de sortir enfin de la spirale improductive associée à la gestion quotidienne des petites urgences et de consacrer enfin et comme il se doit une part essentielle de ses énergies au **fond** des choses. Pour y arriver, le passage obligé est la création d'un nouveau poste permanent³ complémentaire à celui qu'occupe présentement notre directrice générale. En conséquence, les administrateurs de la Fondation pourront raisonnablement tabler sur deux ressources humaines complémentaires, à savoir une « directrice des opérations courantes et des ressources matérielles » et une « directrice du développement responsable des projets de mise en valeur de l'héritage de Félix Leclerc ». Grâce à la création de ce second poste sous octroi, la Fondation sera enfin en mesure de redonner son plein pouvoir d'attraction à l'Espace Félix-Leclerc, tout en diversifiant ses sources de revenus et opportunités, notamment en matière d'accès à différents programmes de subvention⁴, au contraire de la situation qui prévaut présentement.

³ Le déboursé associé à ce nouveau poste est inclus dans les projections budgétaires dont nous venons de faire état.

⁴ Précisons que le recours à des programmes de subvention pour réaliser différents projets permettra de couvrir une partie conséquente des honoraires professionnels de la nouvelle ressource de la Fondation, une avenue prometteuse dans une perspective à long terme.

■ Les grandes orientations

du Plan triennal 2020-2023

Renouvellement de l'offre spécifique à Félix Leclerc :

révision des contenus et de la muséographie de la salle d'exposition permanente consacrée à Félix Leclerc ; requalification de la salle de spectacle ; restauration du Sentier du flâneur ; révision des programmes éducatifs ; relance de la boutique de l'Espace Félix-Leclerc (produits dérivés et rééditions) ; etc.

Diversification de l'offre culturelle de l'Espace par une politique d'accueil plus généreuse :

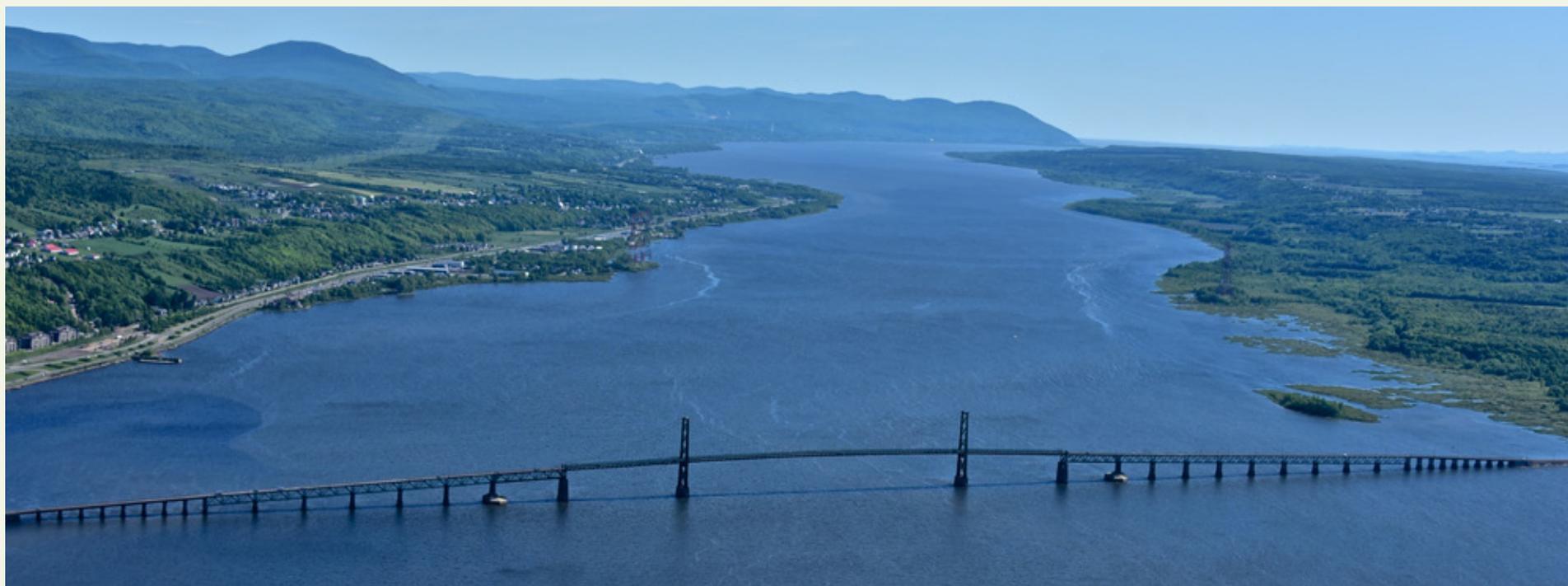
salle polyvalente (chanson, théâtre, cinéma) ; expositions temporaires ; programme de conférences avec les collèges et universités ; extension du calendrier et des heures d'ouverture.

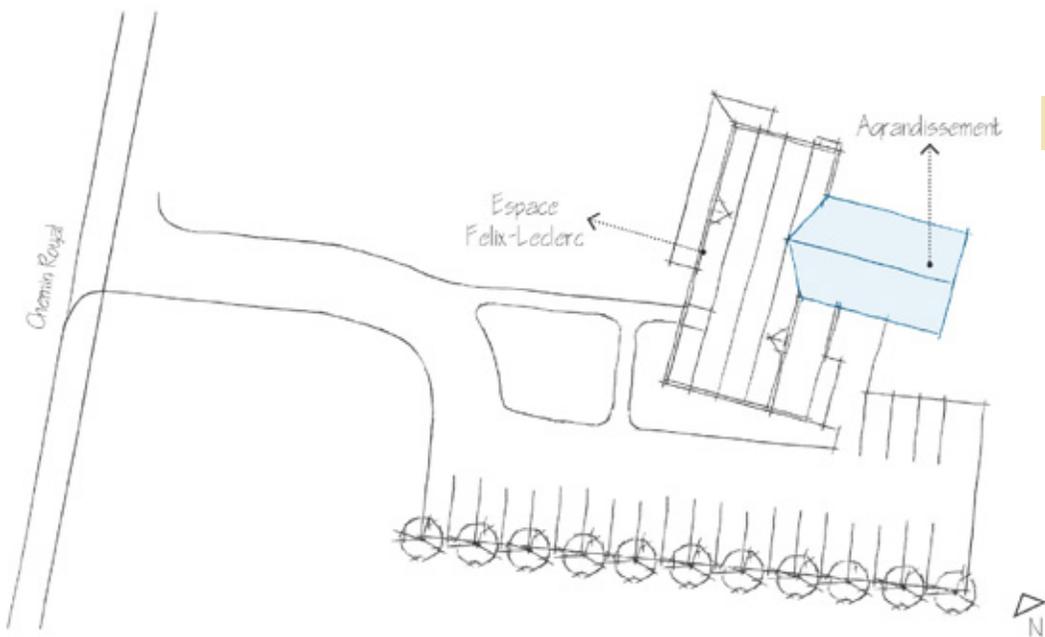
Sensibilisation médiatique accrue sur l'Île, dans la région de la Capitale nationale et dans l'ensemble du Québec :

diffusion et mise en lumière des activités de l'Espace, notamment par un rapport annuel bien documenté et illustré faisant écho aux réalisations et avancées de la Fondation, dans un souci de partage et de transparence.

Élargissement du cercle des partenaires et bénévoles de la Fondation dans l'accomplissement de sa mission au gré d'une politique de reconnaissance.

Rayonnement sur l'Île et à l'extérieur à la faveur de partenariats et de réseaux : culture, tourisme et patrimoine.





Un projet. Des projets.

Dans l'état actuel des choses, l'avenir de l'Espace Félix-Leclerc passe par un maintien, une requalification et un agrandissement de ses actifs immobiliers actuels. Pour employer une formule imagée à la mode, ce lieu a un urgent besoin d'amour. Pour le conserver, il nous incombe de savoir le réinventer au gré d'une vision d'avenir conjuguant mémoire, présence et durée.

Dans cette perspective et dans un souci de continuité, la Fondation a fait appel à l'architecte qui avait conçu l'Espace Félix-Leclerc en 2002 afin qu'elle nous présente un croquis d'intention⁵ tirant profit du bâtiment existant tout en évitant de modifier la façade du bâtiment actuel. Lors de la présentation de sa proposition initiale et sous réserve d'un programme des besoins plus précis à l'étape de l'avant-projet, Anne Côté (Lafont Côté Architectes) a évalué sommairement à un million de dollars l'ensemble des coûts envisagés pour l'agrandissement, cette évaluation tenant compte des contingences, de l'éventail des contraintes à respecter, des besoins techniques, de l'opportunité de travaux de réfection et de l'adaptation des volumes intérieurs du bâtiment, y compris les espaces de services au sous-sol.

* * *

Implantation, volumétrie de l'agrandissement et vue de l'arrière du bâtiment actuel.



⁵ Lafont Côté Architectes, *Croquis d'intention pour l'agrandissement de l'Espace Félix-Leclerc*, 18 avril 2019.

Pour la réalisation du projet, il faudrait compter environ six mois, en creusant et en étanchéisant à l'automne pour une ouverture au printemps. L'ajout d'un volume à l'arrière du bâtiment actuel permettrait de conserver la salle d'exposition à l'étage. Il « libérerait » la salle de spectacles actuelle en augmentant sensiblement sa capacité d'accueil et son pouvoir d'attraction. Qui plus est, la nouvelle jauge la rendrait enfin rentable.

En agrandissant l'Espace Félix-Leclerc, notre Fondation souhaite non seulement remplir sa mission spécifique à l'égard de Félix Leclerc mais aussi répondre aux attentes légitimes de l'ensemble des municipalités de l'Île d'Orléans au chapitre de l'offre culturelle et touristique. Ainsi avons-nous déjà entrepris un dialogue prometteur avec messieurs Sébastien Dorval et Claude Montminy, les deux codirecteurs du **Nouveau Théâtre de l'Île d'Orléans**, lesquels sont en quête d'un nouveau lieu pérenne pour leurs prestations de l'été et de l'automne⁶. Le cinéma de répertoire pourrait également y faire son entrée, l'un de nos administrateurs étant par ailleurs tout disposé à faire bénéficier



la Fondation de son expertise technologique, y compris les ressources philanthropiques de son réseau en matière d'aménagement de salles. Le potentiel d'un tel lieu pourrait servir non seulement une part de l'héritage cinématographique propre à Félix Leclerc, mais contribuer à la diffusion des fruits visuels d'un des grands projets culturels du Québec contemporain, à savoir le projet **Éléphant** de Québecor.

À plus court terme, la Fondation entend table sans délai sur des réalisations rendues possibles par le recrutement imminent de la nouvelle ressource chargée du développement.



⁶ Comme solution de transition éventuelle, nous sommes même prêts à envisager l'érection d'un grand chapiteau saisonnier sur le site de l'Espace.

Que l'on pense à la modernisation de nos outils d'accueil (nouveau site web, réservations en ligne) et de l'image de marque, à nos liens avec différents partenaires de l'industrie touristique, au renouvellement de notre salle d'exposition permanente en tirant parti des nouvelles technologies, au lancement d'un cycle d'expositions temporaires (« Félix vu par... », les univers de l'Île, artistes de l'Île, etc.), à l'élargissement de nos programmes de visites scolaires ou à la restauration du Sentier du flâneur...

Au fil de la réalisation de nos divers projets à court ou moyen terme, nous veillerons bien sûr à ce que soit révisé et actualisé le statut même de l'Espace Félix-Leclerc



Diane Tell à l'Espace Félix-Leclerc.

dans le respect des normes du programme d'agrément du ministère de la Culture et des Communications, notamment afin que soient reconnues nos nouvelles initiatives et activités culturelles destinées à des publics élargis (éligibilité à différents programmes subventionnés). Qui plus est, l'augmentation de nos heures d'ouverture grâce au concours de bénévoles de l'Île et des environs aura naturellement pour effet d'accroître notre présence dans le milieu, nos revenus autonomes et, partant, la marge de manœuvre financière de notre organisation.

* * *

Dans un autre registre, et cette fois à l'échelle de l'ensemble du territoire de l'Île d'Orléans, la Fondation entend jouer un rôle facilitateur pour que se concrétise le **Parcours Fil Rouge** que lui a soumis madame Doris Girard⁷ dans la foulée de différentes expériences concluantes menées à bien ça et là sur la rive sud et la rive nord au cours des dernières années. Tout en manifestant

⁷ « Raconte encore... », une proposition exploratoire de Parcours Fil Rouge à la Fondation Félix-Leclerc et à ses partenaires. Pierre Lahoud et moi avons remis un exemplaire de ce document de 29 pages à Harold Noël, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans, le 23 décembre 2019.

⁸ Dont la famille Leclerc établie à l'Île d'Orléans en 1662.



une sensibilité particulière aux empreintes spécifiques de Félix Leclerc sur le « tour de l'Île », le circuit des « **Passeurs de mémoire** » véhicule une proposition innovante tablant sur le partenariat structurant des six municipalités de l'Île, d'intervenants corporatifs, d'associations patrimoniales et généalogiques ainsi que de familles ancestrales⁸.

■ Sommaire des budgets requis

pour réaliser les projets de la Fondation

- **Un budget d'immobilisation et de développement** de l'ordre d'un million de dollars financé principalement par des contributions gouvernementales mais avec un apport conséquent du secteur privé pour agrandir, restaurer et requalifier le bâtiment existant afin de lui assurer une polyvalence et une rentabilité à long terme.
- **Un budget de mise en valeur du patrimoine de Félix Leclerc et de l'Île d'Orléans** à la faveur d'une campagne de financement axée sur des projets spécifiques d'une ampleur variable⁹.
- **Un budget de transition et de restructuration** à la faveur d'une contribution philanthropique additionnelle de 450 000 \$ répartie sur trois ans et permettant notamment la présence d'une nouvelle ressource appelée à jouer un rôle essentiel dans la relance et le développement de l'Espace Félix-Leclerc.

Pour la réalisation de sa vision, la Fondation Félix-Leclerc mise donc sur un financement diversifié faisant appel à quelques grands philanthropes, à des particuliers ainsi qu'au grand public, à l'appui stratégique et essentiel des gouvernements¹⁰, ainsi qu'au partenariat de compagnies pour la fourniture de biens et services.

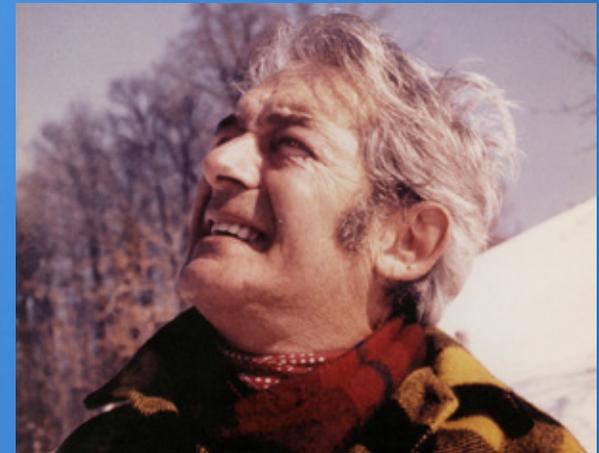
⁹ Sous toutes réserves, on évalue présentement à 60 000 \$ le budget d'une requalification de l'exposition permanente consacrée à Félix Leclerc et à son œuvre, à 25 000 \$ la restauration et la mise à niveau du parc d'interprétation réalisé en 2013 par l'Association forestière des deux rives (le « Sentier du flâneur »), et quelque 35 000 \$ la contribution éventuelle de la Fondation Félix-Leclerc à la réalisation du projet « Passeurs de mémoire » soumis par Parcours Fil Rouge pour l'ensemble du territoire de l'Île d'Orléans.

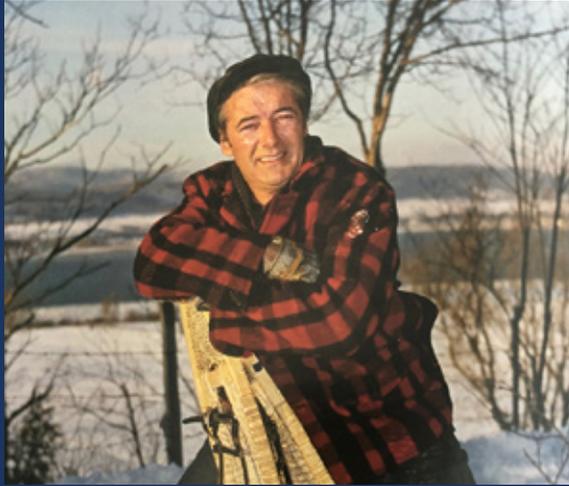
¹⁰ Patrimoine Canada, ministère de la Culture et des Communications du Québec, ministère du Tourisme, ministère des Affaires municipales, Conseil des arts et des lettres du Québec, Fonds du Secrétariat à la Capitale-Nationale, MRC, municipalités de l'Île d'Orléans, etc.

■ Les nouveaux horizons de la Fondation Félix-Leclerc

L'objectif actualisé de notre Fondation, on l'aura compris, est de faire de l'Espace Félix-Leclerc un lieu vivant qui nous ressemble et qui nous rassemble à la faveur d'un projet identitaire et mobilisateur dont les multiples facettes sauront répondre à une fidélité partagée à la mémoire et à l'actualité de Félix Leclerc et de l'Île qu'il aura tant aimée.

Transformer l'Espace en une tête de pont culturelle et touristique, c'est une occasion rêvée de nous réinventer ensemble dans les pas de Félix Leclerc à l'Île d'Orléans.





« Félix a battu des sentiers, défriché des terres et des champs, posé des clôtures, creusé des fossés, refait des ruisseaux, trouvé des lacs et des rivières dans le pays de la chanson où, aujourd'hui, nous allons nous baigner, cultiver, marcher et vivre plus facilement parce qu'il y a eu quelqu'un pour le déboiser. »

Gilles Vigneault, 1994







Créée en 1983 avec l'accord de Félix Leclerc, la Fondation qui porte son nom a pour mission de perpétuer sa mémoire et son œuvre. À cette fin, elle multiplie les initiatives contribuant à la connaissance, à la reconnaissance, à l'appropriation et à la transmission d'un patrimoine exceptionnel. Elle administre notamment l'Espace Félix-Leclerc, une vaste propriété sise des deux côtés du Chemin Royal à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans. Ce site comprend un bâtiment multifonctionnel (dont une salle de spectacles et une salle d'expositions), des champs et une érablière au sud, ainsi qu'un parc d'interprétation, le Sentier du flâneur, au nord. La gestion de ce haut lieu identitaire, culturel et touristique sera confiée à une direction professionnelle bicéphale relevant du conseil d'administration de la Fondation Félix-Leclerc, lequel fixe les orientations de l'Espace et veille à son rayonnement.

